



## Certificat de Spécialisation

### Travaux Mécanisés de Génie Ecologique

Ouvrier qualifié  
du génie écologique

Ouvrier d'entretien  
des espaces naturels

Chef d'équipe

Conducteur d'engin  
agricole et forestier

Conducteur d'engin  
de carrière et de terrassement

Conducteur de pelle

# UN PARCOURS PAR APPRENTISSAGE

## EN 1 AN

- ✓ Un diplôme national reconnu
- ✓ Une expérience professionnelle approfondie
- ✓ Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- ✓ Une insertion directe dans le marché du travail

## UNE FORMATION D'OUVRIER SPECIALISE

**Maitriser les opérations techniques de génie écologique**

**Travailler sur des sites sensibles**

**Travailler en concertation avec les autres acteurs du chantier**

**Optimiser ses interventions**

**Préserver la biodiversité sur le chantier**

## ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

### • Au centre de formation :

12 semaines complètes de formation à 35h pendant 1 an

### • Au sein de l'organisme employeur :

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

Temps de travail identique à celui des autres salariés

### • Pour l'apprenti : cette voie exige de la motivation,

le sens de l'organisation et une autonomie dans le travail, ainsi qu'un réel intérêt pour la nature et la biodiversité.



## CONDITIONS D'ADMISSION

### • Avoir entre 18 et 29 ans révolus

### • Détenir un diplôme du champs professionnel :

**bac pro** « Gestion des Milieux Naturels et de la Faune » « Forêt », « Aménagements Paysagers », « Agroéquipement » ;

**brevet professionnel** « Responsable de Chantiers Forestiers », « Forêt », « Aménagements Paysagers » ;

**BTS** « Gestion et Protection de la Nature », « Gestion Forestière », « Aménagements Paysagers », « Gestion et Maîtrise de l'Eau », « Génie des Equipements Agricoles »

### • Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an avec une entreprise du secteur d'activité

# CONTENU DE LA FORMATION

## **La formation est organisée en modules professionnels.**

Chaque unité capitalisable (UC) correspond à deux capacités professionnelles (C)

### **UC1 : Organiser des travaux mécanisés de génie écologique**

#### **C1.1. Opérationnaliser les travaux mécanisés**

Diagnostic de site, définition d'une stratégie d'intervention

#### **C1.2 Préparer les matériels**

Entretien journalier de la pelle mécanique

Limitation de l'impact environnemental de la machine

### **UC 2 : Réaliser des interventions mécanisées de végétalisation et de suppression de biomasse**

#### **C2.1 Réaliser des travaux de renaturation**

Prise en compte des besoins de renaturation

Réalisation technique

#### **C2.2 Réalisation des interventions sélectives de suppression d'embâcles et de végétation**

Prise en compte de la dynamique de l'écosystème

Réalisation des travaux

### **UC 3 : Réaliser des interventions de restauration et d'aménagement de milieux aquatiques**

#### **C3.1 Réaliser des interventions sur la morphologie des milieux aquatiques**

Prise en compte du fonctionnement écologique de la rivière ou de la zone humide, anticipation de l'impact des choix techniques

Réalisation des travaux de modelage à la pelle mécanique

#### **C3.2 Réaliser des travaux de protection de berges**

Réalisation de l'ouvrage de protection

Réalisation d'opération de génie végétal de protection de berges

## **MODALITES D'EVALUATION**

### **Le CS TMGE est délivré aux candidats ayant acquis les 3 UC du diplôme.**

La validation de toutes les UC est nécessaire à l'obtention d'un diplôme.

Chaque capacité fait l'objet d'une évaluation en situation réelle de travail.

Les évaluations sont basées sur des pratiques explicitées ou des pratiques suivies d'un entretien d'évaluation.

Les 3 épreuves sont réparties sur l'année de formation.

**La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE**

## INSCRIPTION

Marche à suivre sur :

<https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>  
(rubrique « devenir apprenti »)



- Délai d'accès à la formation de 15 jours, soumis à signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation RQTH Référente handicap : Fabienne Lambert-Paone Fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 400 heures
- Modalités pédagogiques :  
Pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé
- Outils pédagogiques :  
mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec des acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation : Unités capitalisables (obtention du diplôme par validation de toutes les UC)
- Taux de réussite : 1ère promotion session 2023  
Ouverture de la formation : octobre 2022
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Pour accéder au bloc de compétences : [www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle/](http://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/)



32 chemin Saint Lazare  
83400 Hyères



[www.agricampus.fr](http://www.agricampus.fr)



04.94.00.55.64



agricampus



[secretariat.ufa.hyeres@gmail.com](mailto:secretariat.ufa.hyeres@gmail.com)



agricampusvar



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

